



Madame la Présidente de séance précise que le Compte Administratif 2014 du Budget Annexe ZAE de Champ Rigaud tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2014 du Budget Annexe ZAE de Champ Rigaud établi par Monsieur le Trésorier d'Eymoutiers.

**Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

- D'ADOPTER, le Compte Administratif 2014 du Budget Annexe ZAE de Champ Rigaud annexé au présent rapport ;**
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.**

Pour copie conforme :  
Le 27 mars 2015

Le Président,  
Jean-Pierre FAYE